



**CE QUI ME FAIT
AVANCER ?
LES EMMENER
VERS LEUR AVENIR.**

TRANSDEV VALENCE MOBILITE RECRUTE ET FORME

Notre offre :

- Une formation diplômante et qualifiante avec une équipe pédagogique qui assure votre montée en compétences
- Un CDI à l'issue de la formation d'un an
- Un métier en pleine transformation favorisant la transition écologique
- Des opportunités de mobilités dans d'autres réseaux du Groupe Transdev en France et à l'étranger
- Une entreprise qui vous offre des formations tout au long de votre carrière

Votre profil :

- Être éligible au contrat d'apprentissage / Avoir entre 18 et 29 ans (sauf RQTH plus de 29 ans acceptés)
- Être titulaire d'un permis B français valide
- Être titulaire d'un diplôme (niveau CAP minimum), reconnu par l'éducation nationale

La formation :

Elle débute le **4 novembre 2024**. Les 3 premiers mois, vous passez votre Titre Professionnel de conducteur en transport en commun sur route, qui comprend notamment le permis D + FIMO.

Les 9 suivants, vous êtes en alternance entre le CFA et l'entreprise : vous préparez votre CAP et exercez votre métier de conducteur, suivi par votre tuteur ou votre maître d'apprentissage

- 630 h de formation
- Obtention du TP CTCR donnant par équivalence le permis D et la FIMO
- SST, incendie, gestion relation client, conduite, sécurité, etc

Votre mission :

Sous la responsabilité de votre Responsable d'Unité, **vous conduisez un véhicule de transport de voyageurs** et à ce titre, vous :

- Accueillez les clients avec le sens du service public
- Veillez au respect des règles de sécurité (inspection du véhicule, code de la route et conduite professionnelle)
- Gérez les titres de transport (incitation à la validation, vente et gestion de caisse)

Votre cadre de travail :

Rejoindre Transdev Valence Mobilité pour le réseau Citéa, c'est...

- Participer au projet d'une entreprise dynamique et soucieuse de la qualité de vie au travail
- 300 collègues prêts à vous accueillir_
- 95 bus confortables, modernes et à basses émissions (électriques et gaz) pour travailler dans d'excellentes conditions

Votre rémunération :

- Durant le contrat d'apprentissage : 70% ou 100% du SMIC (selon âge)
- Après 1 an, en CDI : 2 370€ brut salaire mensuel garanti,

S'ajoutent un 13^{ème} mois, prime vacances (1450€ brut / an), mutuelle salarié 100% payée par l'entreprise, prime de service, etc.

CITÉa 

REJOIGNEZ LE RÉSEAU CITÉa



Et vous, qu'est-ce qui vous fait avancer ?

Envoyez votre candidature à : recrutement@citea.info

